



Conseil municipal

Mardi 22 septembre 2026

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Mesdames Cécile Pierron et Emilie Roques

Messieurs Stéphane Cognac, Dominique Goncalvès, Eric Terrien, Philippe Perez et Rémy Bouchez

Madame Céline Tréjaut, 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Monsieur Aurélien Laurent, 2ème Adjoint

Absences excusées :

Madame Aurore Castagnet, 3ème Adjointe,

Madame Sylvie Dhont représentée par Madame Céline Tréjaut

Secrétaire de séance : Mr Eric Terrien.

Date de la convocation de la séance : le 16/09/2026

Début de séance : 19H30

1. Logement communal n° 2

Les travaux de remise en état du logement se sont terminés mardi. Ils ont porté sur les points suivants.

Chambre située à côté de l'entrée

- Réfection des plinthes ;
- Pose d'un soubassement en PVC et d'une grille d'aération ;
- Nettoyage de l'angle présentant des traces de moisissure.

Entrée et couloir jusqu'à la chambre principale

- Peinture des murs ;
- Recollage des plinthes.

Couloir sous l'escalier

- Peinture des murs et du plafond.

Pièce de vie

- Remplacement du robinet d'alimentation du lave-vaisselle (fuite) ;
- Remplacement du mitigeur de la cuisine ;
- Nettoyage du mur ;
- Peinture de l'intérieur du placard contenant le compteur électrique.

Chambre principale

- Peinture des murs, du plafond et de la porte du placard.

WC

- Refixation du WC et remplacement du joint d'évacuation ;
- Remplacement du mitigeur ;
- Peinture du pourtour de la fenêtre.

Salle de bains

- Réfection de l'étanchéité de la paroi de douche ;
- Remplacement du meuble de salle de bains et du miroir ;
- Remplacement de la barre de douche et de la robinetterie ;
- Repose des petits carreaux autour de la bonde de douche ;
- Peinture des murs et du plafond.

Équipements et sécurité

- Pose d'une VMC hydraulique ;
- Pose de deux détecteurs de fumée ;
- Réparation de l'eau chaude, rétablie le 16 septembre, date de prise d'effet du bail ;
- Remplacement de la boîte aux lettres ;
- Pose d'une plaque de sécurisation à l'extérieur ;
- Réparation du volet d'entrée par l'artisan.

Les finitions et la reprise des joints ont été réalisées. Deux fuites, apparues à la remise en eau, ont été réparées. **Le dossier est clos.**

Extérieurs

L'apport de terre provenant de la gravière, avec remise en état du terrain, et la réfection de la clôture séparant les deux logements, actuellement maintenue uniquement par le lierre, ne sont pas prioritaires. Une mini-pelle sera louée pour les travaux sur le terrain.

2. Personnel communal

Les réorganisations nécessaires à la rentrée scolaire ont été effectuées : gestion des contrats, organisation du temps de travail et agencement du matériel. **L'accueil d'un stagiaire est prévu cette année.**

3. École et périscolaire

École

- Installation terminée au rez-de-chaussée : classe, bureau de direction et coin repas.
- Aménagement réalisé autour de l'arbre pour limiter l'accès des enfants à la terre.
- Le devis pour les stores de la classe des petits, très abîmés, est prêt pour le conseil syndical.
- Une table basse a été trouvée à Sainte-Foy (pieds à raccourcir), et un petit réfrigérateur a été acheté pour l'enseignante.
- **Difficulté signalée** : l'organisation de la classe à partir de 11 h 30 est à revoir en conseil syndical du RPI.

Périscolaire

- Les produits d'entretien ont enfin été reçus.
- Nouvel agencement des locaux, avec installation d'une armoire de rangement.
- Réparations effectuées : WC (détartrage), deux portes de secours et gouttière.
- Un courrier d'information a été envoyé aux parents.

4. Voirie et sécurité routière

- **Route du Bédât** : l'entretien de la végétation est très important. Le curage des fossés est ajouté à la liste des travaux.
- **Pont du Bédât** : un affaissement avait été signalé de part et d'autre. La vérification sur place n'a rien révélé d'anormal.
- **La Laurence** : les poteaux de comptage seront posés début octobre. Un diagnostic est en cours avec le centre routier départemental et la préfecture pour choisir le dispositif adapté.
- **Tour des routes** : il sera fait pour repérer les secteurs problématiques. Le rebouchage des nids-de-poule est à prévoir.

5. Bâtiments, travaux et matériel

- **Priorité : réparation des aires de jeux**, suite au contrôle de l'APAVE.
- **Église** : une chute de tuiles a été constatée. Le charpentier est relancé pour l'ensemble des travaux de charpente de l'année (école, église, bibliothèque). Le plâtre de l'entrée se dégrade de façon récurrente, et une évaluation a été demandée à un artisan.
- **Porte du logement n° 1** : le menuisier n'a pas donné de nouvelles. Il sera relancé la semaine prochaine.

- **Salle des fêtes** : la réparation du lave-vaisselle est en attente. Les conventions de location ont été refaites pour toutes les associations et pour le RPI.
- **Salle des fêtes – forfait ménage** : le conseil a décidé, à l'unanimité, de créer un forfait ménage de 30 €. Cette prestation est facultative et proposée uniquement aux entreprises qui louent la salle.
- **Bois communal côté Malromé** : son entretien est prévu pour l'hiver 2026.
- **Matériel** : un rendez-vous est pris chez le concessionnaire pour le tracteur, avec récupération des sécheurs. Un aspirateur à feuilles thermique a été acheté.

6. Demandes et réclamations des administrés

- **Logement B** : l'occupant refuse de transmettre son relevé EDF (pompe). Un courrier lui a été envoyé pour lui demander une attestation de refus signée. Une infiltration d'eau au niveau du seuil de l'entrée a été signalée et sera évaluée. L'entretien du lierre ne relève pas de la mairie.
- **Plainte sur le bruit et le non-respect du 30 km/h** : la plainte a été formulée de manière véhémente. Un courrier a été envoyé pour rappeler l'exigence de courtoisie. La sécurité routière reste une préoccupation du conseil.
- **ACCA** : une note sur le vandalisme des cages à perdreaux sera publiée dans le bulletin communal.
- **Ragondins (moulin du Bric)** : le signalement a été transmis à l'association de chasse, qui interviendra à l'ouverture.

7. Aide aux voyages scolaires

Une demande d'aide a été reçue pour la participation à un voyage scolaire. La commune n'ayant aucune ligne budgétaire dédiée, une demande individuelle ne peut pas être retenue en l'état.

Il revient au conseil de définir une politique d'aide, en précisant :

- Le nombre de collégiens et lycéens concernés ;
- Les critères d'attribution (par exemple sur la base de l'avis d'imposition).

Piste retenue : le conseil propose de permettre aux jeunes de réaliser des missions d'intérêt collectif pour la commune, en contrepartie d'un financement total ou partiel de leur projet.

Mme le Maire proposera la rédaction d'un projet « Coup de pouce » s'appuyant sur le dispositif des chantiers et stages à caractère éducatif, destiné aux 16-17 ans. C'est la tranche d'âge retenue par la plupart des communes : les missions y sont adaptées et l'accord des parents simplifie l'encadrement.

En tant que commune rurale, la commune doit faire agréer le projet par la DDETS afin d'éviter les cotisations sociales. Mme le Maire écrira à la DDETS pour connaître la marche à suivre. Une conseillère municipale se renseignera de son côté auprès d'une autre commune, et le projet sera ajusté en fonction de son retour.

8. Autres dossiers

- **Dégradations à l'école** : une relance sera faite (1^{er} courrier novembre 2025).
- **SOGEDO** : une réponse a été reçue concernant les PEI défectueux signalés il y a six mois.
- **Bureaux de l'étage de la mairie** : une conseillère municipale a proposé de travailler sur un projet de location de ces bureaux.

9. Comptes rendus divers

Communauté de communes

Points divers et commission économie-tourisme.

Assemblée générale de la Pétanque Andrésienne (22 septembre 2026)

- La traditionnelle soirée théâtrale de février est définitivement arrêtée, faute de participants suffisants.
- L'association rappelle que la licence de pétanque permet d'être assuré pendant la pratique et de participer aux concours officiels.
- Les lotos reprendront le 5 novembre 2026 et se poursuivront jusqu'au 25 mars 2027.

FIN DE SEANCE : 22H15

P. GUAGNI – LE MOING

C. TRÉJAUT

A. CASTAGNET
Excusée

C. PIERRON

D. GONCALVES

A. LAURENT

S. DHONT
Représentée

E. ROQUES

S. CORGNAC

P. PEREZ

E. TERRIEN

R. BOUCHEZ